

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boralex complète un refinancement de 805 M\$ pour son parc éolien Niagara Region Wind Farm de 230 MW en Ontario au Canada

Montréal (Canada), 7 août 2020 - Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) est heureuse d'annoncer la clôture d'un refinancement d'environ 805 M\$ d'une durée de 16 ans pour son parc éolien de 230 MW Niagara Region Wind Farm (NRWF) situé dans la péninsule de Niagara en Ontario au Canada. NRWF a été mis en service le 2 novembre 2016 et est détenu en partenariat avec la communauté autochtone Six Nations of the Grand River. Boralex exploite le site et détient 50 % de ce parc.

« Ce troisième refinancement d'importance en moins d'un an témoigne de la confiance de nos partenaires financiers envers Boralex et le déploiement de notre plan stratégique », a déclaré Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex. « Avec ces refinancements d'un montant total de 2,7 milliards de dollars conclus à des conditions fort avantageuses, Boralex a grandement amélioré sa flexibilité financière en réduisant sa facilité de crédit corporative de plus de 260 M\$ et a réalisé des économies totales annuelles récurrentes de 22 M\$. Le refinancement de NRWF permettra également d'améliorer le rendement global de cet actif pour le bénéfice de Boralex et de notre partenaire Six Nations of the Grand River ».

Profitant de très bonnes conditions de marché, Boralex a réussi par le biais de ce refinancement à réduire le taux d'emprunt de NRWF et à dégager des ressources financières d'environ 65 M\$ à 70 M\$ qui seront appliquées en réduction de la facilité de crédit corporative de Boralex. L'effet combiné de la réduction du taux d'emprunt et frais connexes ainsi que la diminution de la charge d'intérêt sur la facilité de crédit corporative se traduira par une économie annuelle récurrente de plus de 5 M\$ en frais d'intérêts.

Un regroupement de sept banques ont appuyé Boralex dans la réalisation de cette transaction. Il s'agit, dans l'ordre de leurs participations respectives au montant global du refinancement, de **KFW-Ipex Bank, CaixaBank, Fédération des Caisses Desjardins du Québec, Société Générale, Sumitomo Mitsui Trust Bank, Associated Bank** et **Crédit Industriel et Commercial (CIC)**. L'aviseur financier **Plan A Capital Inc.** a également collaboré au succès de cette transaction.

« Je remercie les banques et notre aviseur financier qui ont été de formidables partenaires pour la réalisation de ce refinancement dans une période de grande incertitude et de volatilité sur les marchés financiers liées à la COVID-19 », a déclaré Bruno Guilmette, vice-président et chef de la direction financière de Boralex. « Le succès de cette transaction est un bel exemple de l'engagement et de la confiance des institutions financières envers le secteur de l'énergie renouvelable, ce qui sera très important pour en faire un des piliers supportant les plans de relance économique des divers gouvernements à travers le monde ».

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Avec une puissance installée de 2 040 MW, Boralex est un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis 30 ans. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com. Suivez-nous sur Facebook, LinkedIn et Twitter.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait au rendement futur, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Renseignements - Boralex

Médias

Isabelle Fontaine
Directrice, affaires publiques et
communications
Boralex inc.
819-345-0043
Isabelle.fontaine@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Stéphane Milot
Directeur, relations avec les investisseurs
Boralex inc.
514 213-1045
stephane.milot@boralex.com

Source : Boralex inc.